

Extension de la Garantie jeunes au 1er janvier 2017

Il y en a eu des débats, il y en a eu des discours, il y en a eu des promesses et pourtant... les jeunes restent les plus exposés à la crise économique. Entre 18 et 25 ans, plus d'un sur cinq se trouvent en situation de pauvreté. Parmi les jeunes actifs (jeunes en âge de travailler ne poursuivant pas d'études), un sur 4 est sans emploi. Exclue du RSA avant 25 ans, ils ne bénéficient ni d'indemnisation ni de minima sociaux.

C'est dans ce contexte qu'au 1er janvier a été généralisée la « Garantie jeunes ».

Mise en place jusqu'à présent à titre expérimental dans certains départements, elle concerne les jeunes de moins de 26 ans pour lesquels un nouvel acronyme a été créé : les NEET (aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi) ! Un « parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie » pouvant comporter des périodes de formation ou de mises en situation professionnelle est assorti d'une « aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi » (461 euros par mois, pendant un an).

La Garantie jeunes est d'abord l'aveu d'un échec du système éducatif puisque plus de 150 000 jeunes sortent chaque année sans diplôme du système scolaire, ce qui fait, au total, plus d'1,5 million (un jeune sur sept), uniquement pour la France métropolitaine.

Elle fait partie des multiples dispositifs qui permettent de faire baisser pour un temps les chiffres du chômage. Hollande peut, certes, faire valoir une légère « inversion de la courbe du chômage » sur septembre, octobre et novembre 2016, ce qui donne 122 600 demandeurs d'emploi en moins sur un an. Ça reste cependant bien peu, comparé aux 6 238 400 chômeurs toutes catégories, comptabilisés en France métropolitaine (6 574 100 pour la France entière).

Il semble que ce soient les jeunes de moins de 25 ans qui « profitent » le plus de la baisse du chômage de catégorie A. Leur nombre recule de 2,3 % sur un mois (- 9,2 % sur un an), soit 10 900 jeunes chômeurs en moins. Mais il faut rapprocher ces

chiffres de l'augmentation très importantes des chômeurs de la catégorie D (en formation et donc non astreints à « des actes positifs de recherche d'emploi ») : + 4 % en trois mois ; + 21 % en un an ! Parmi eux, de nombreux jeunes.

Les contrats d'avenir (« contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique ») sont un effet d'aubaine pour les entreprises du secteur public ou social (les Caf, par exemple) qui compensent les suppressions de postes par un recours intense à ces « contrats aidés » qui ne leur coûtent par grand-chose (aide financière aux employeurs de 1110,20 euros pour un temps plein). Ces contrats existent également dans le secteur marchand industriel ou commercial, avec une aide moins élevée mais tout de même importante (518,09 euros) assortie d'exonérations de taxes et de cotisations sociales.

Même les militaires sont appelés à la rescousse pour « la formation des jeunes éloignés de l'emploi ». Le service militaire adapté (SMA), qui existait déjà depuis longtemps dans les départements dits « d'Outremer » (5 000 jeunes chaque année), est expérimenté en métropole depuis 2015. Apprendre un métier en saluant le drapeau et en chantant la Marseillaise serait plus efficace que de le faire dans un établissement de l'Education nationale !

Au final, Hollande pourra peut-être se targuer d'avoir fait « baisser » le chômage, mais il aura du mal à faire croire qu'il aura été « le Président des jeunes ». Surtout après les mobilisations contre la loi El Khomri : pour ceux qui sont descendus en masse dans la rue, parce qu'il ne voulaient pas de la précarité à vie, il sera surtout, avec son ancien et son nouveau Premier ministre, l'incarnation de « l'Etat policier », des violences policières et de l'acharnement judiciaire.

Pour les jeunes des quartiers, les amis d'Adama Traoré et bien d'autres, il ne restera pas dans les mémoires comme celui qui a relevé le défi d'un taux de chômage avoisinant les 50 % ou plus, mais comme le représentant d'un Etat qui couvre les

« bavures » policières et cherche à intimider ceux qui les dénoncent.

Changer radicalement la société

Mais ce « bilan » va bien au-delà du bilan du quinquennat Hollande. En 2008, dans un avis sur « 25 ans de politiques d'insertion des jeunes », le Conseil économique, social et environnemental parlait déjà de « politiques d'insertion incertaines et hétérogènes », avec pour les jeunes, des « difficultés en termes de niveaux de vie », « un phénomène de déclassement », « un taux d'activité particulièrement faible »...

Depuis le début des années 1980, ce n'est pas l'imagination qui a manqué : de TUC en SIVP, de CES en CEC, de CRE en CIE, de PLIE en TRACE, de CIVIS en ARPE, de contrats emplois ville en contrats starter, de contrats de professionnalisation en emplois d'avenir... En passant par les « préparations actives à la qualification et à l'emploi » et moult lois sur l'alternance et sur l'apprentissage... Une liste à la Prévert, dans laquelle les employeurs ont souvent trouvé leur compte d'emplois pas chers, « bouche-trou », débouchant la plupart du temps sur d'autres contrats pas chers ! Et tout ça pour finir - X dispositifs plus tard - sur ce bilan de la Cour des comptes d'octobre 2016 : des jeunes toujours « confrontés à des difficultés croissantes d'accès à l'emploi », des résultats... « décevants » !

Tant de « jeunes dans la galère », des générations sacrifiées, un tel gâchis n'interrogent pas seulement sur les politiques suivies, mais sur la société elle-même. Après 40 ans le verdict est clair : sauf à s'enrôler dans l'armée ou la police, ou à se faire à l'idée d'une précarité permanente, il n'y a pas, et il n'y aura pas de place pour la jeunesse populaire dans un système fondé sur la course au profit, la concurrence et la recherche de compétitivité, les destructions massives d'emploi, la liquidation des services publics. Et la conclusion s'impose, comme l'indiquent les jeunes de l'UJR dans leurs documents : « Il ne fait pas de doute que la société capitaliste ne nous permet pas de vivre avec dignité : nous devons contribuer à la changer radicalement » ! C'est la condition pour que puissent

se réaliser les justes aspirations à avoir un travail intéressant, utile socialement, dans une société fraternelle et solidaire... Des aspirations que tant de jeunes ont exprimées de multiples façons, à travers les manifestations pour le retrait de la loi El Khomri, en criant justice pour Adama Traoré, dans les ZAD, dans les mobilisations de soutien aux réfugiés...



2017 est l'année du 100e anniversaire de la révolution socialiste d'octobre 1917. Pour la plupart des jeunes, c'est très loin. Et souvent très confus, tant l'anticommunisme est prégnant dans tout ce qui touche à l'histoire du mouvement ouvrier et révolutionnaire. Pourtant, les questions sont d'actualité : qu'est-ce que ça veut dire changer radicalement la société ? Que construire à la place ? C'est quoi une révolution ?...

Nous ne pouvons que conseiller, dans ce cadre, la lecture du livre de John Reed, Dix jours qui ébranlèrent le monde, à propos duquel Lénine écrivait dans une préface à une édition américaine :

« J'ai lu avec un immense intérêt et la même attention jusqu'au bout le livre de John Reed, Dix jours qui ébranlèrent le monde. Je le recommande du fond du cœur aux ouvriers de tous les pays. Je voudrais que cet ouvrage fût répandu à des millions d'exemplaires et traduit dans toutes les langues, car il donne un tableau exact et extraordinairement vivant d'événements qui ont une si grande importance pour l'intelligence de ce qu'est la révolution prolétarienne, de ce qu'est la dictature du prolétariat. » ★